

# HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

*Une responsabilité partagée pour économiser*

MosELIS

quali  
hlm  
La qualité de service  
en actions et en paroles

Madame, Monsieur,

Les prix de l'énergie, et notamment du gaz et de l'électricité, ne cessent d'augmenter. Nous devons nous préparer ensemble à de nouvelles hausses, sachant que l'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée.

Pour vous aider à faire face aux impacts financiers liés à ces augmentations, Moselis a décidé de déployer de nombreux dispositifs (bouclier tarifaire, adaptation des provisions sur charges, nouveaux équipements, ...) que nous vous présentons ici. Mais nous vous demandons également d'agir à nos côtés via quelques écogestes simples à adopter pour tenter de limiter vos consommations. Nous pouvons tous faire notre part pour préserver votre pouvoir d'achat !

La Direction de la Clientèle

## QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT POUR VOUS ?



Si vous êtes en **CHAUFFAGE INDIVIDUEL**, nous vous invitons à surveiller vos factures d'énergie. La hausse des prix sera directement appliquée par vos fournisseurs. Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier du **chèque énergie**.

### *Le chèque énergie, c'est quoi ?*

Cette aide de l'Etat est attribuée sous condition de ressources. Le chèque est **envoyé automatiquement aux foyers les plus modestes** pour les aider à payer leurs factures d'énergie auprès des fournisseurs.

En savoir plus : <https://chequeenergie.gouv.fr>



Si vous êtes en **CHAUFFAGE COLLECTIF**, les tarifs négociés auprès de nos fournisseurs actuels nous ont permis d'être en dessous du seuil du **bouclier tarifaire** jusqu'en octobre 2022. Ainsi, vous étiez jusqu'ici à l'abri des hausses sur cette période.

**PROCHAINEMENT**, Moselis va être amené à **réévaluer vos provisions sur charges mensuelles liées au chauffage collectif gaz** pour amortir la hausse des prix. L'objectif est de vous aider à lisser vos dépenses liées aux charges de l'année 2023. **La réévaluation des acomptes de charges sera faite en deux temps** : un premier ajustement à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, et un second à partir de janvier 2023.

Une **information individuelle** vous sera adressée prochainement afin de vous indiquer les taux et période(s) d'ajustement vous concernant.

### *Le bouclier tarifaire, comment ça marche ?*

Ce dispositif mis en place par l'Etat permet d'absorber partiellement l'augmentation des tarifs gaz ou électricité en l'alignant sur les tarifs réglementés, dans la limite d'un certain montant. Les ménages concernés par ce dispositif n'ont **aucune démarche à réaliser** pour obtenir cette compensation, qui sera directement répercutée sur vos charges.

Cette aide est calculée mensuellement pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 juin 2022. Elle s'applique aux **logements chauffés collectivement**, uniquement s'ils sont approvisionnés en chaleur à partir d'une chaufferie collective au gaz naturel ou d'un réseau de chaleur urbain, avec des seuils limites. Pour la période de novembre 2021 à juin 2022, seuls **5 programmes** de Moselis étaient éligibles à cette aide, soit 1056 logements. Elle sera **répercutée sur les charges 2023 - exercice 2022**.

Pour les factures à venir, les fournisseurs ont fait le choix de répercuter le montant de l'aide sous forme d'avoir. Le bouclier tarifaire est étendu jusqu'au 31 décembre 2022. Dans le cadre du renouvellement du marché de fourniture d'énergies, **l'ensemble des sites en chauffage collectif de Moselis sera éligible à ce bouclier**. A ce jour, l'Etat a annoncé un renouvellement de ce dispositif en 2023 sans en détailler les modalités.

*Vous rencontrez des difficultés de paiement ?*

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseillère sociale Moselis, de votre assistante sociale de secteur du Département ou du CCAS de votre commune.

## COMMENT CONSOMMER MOINS ?



### *Moselis adapte les consignes de chauffage...*

Afin de maîtriser les consommations et ainsi réduire les coûts, Moselis procédera à la **remise en chauffe de vos radiateurs le plus tardivement possible**, en tenant compte des conditions météorologiques. Les consignes de chauffage collectif seront également adaptées avec une **température ambiante moyenne de 19°C**. 1°C de moins représente 7 % d'économie.



### *et vous pouvez adopter nos astuces 😊*

Consultez notre "manuel pas secret du Super-Economiseur" pour découvrir tous les petits gestes à adopter au quotidien pour ne pas gaspiller l'énergie !



## MOSELIS INVESTIT POUR LA MAÎTRISE DE VOS CHARGES

Les équipes de Moselis se mobilisent au quotidien pour réduire les consommations d'énergie de son patrimoine, et ainsi permettre de diminuer le montant de vos charges.

Voici quelques exemples de nos actions les plus récentes.

- 🌿 Remplacement des **chaudières individuelles** par des modèles à condensation plus performants (1000 chaudières de plus de 10 ans remplacées en 2021)
- 🌿 Remplacement des anciennes **VMC** (bouches d'aération) par des modèles hygro-réglables qui évitent les baisses de température dans les logements
- 🌿 Raccordement d'une partie de notre patrimoine à des **réseaux de chaleur urbains biomasse**. Double avantage : le coût de l'énergie ainsi produit est réduit, et le fonctionnement de ce type de chauffage basé sur l'utilisation du bois ou de ses dérivés (combustibles renouvelables) permet de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre
- 🌿 Déploiement de **robinets thermostatiques** sur les radiateurs pour une meilleure régulation de la température
- 🌿 Investissement de 39 millions d'euros sur notre parc au travers d'un plan pluri-annuel (2021-2026) pour l'**entretien de nos logements**. Ceci au service de la sécurité, du confort et d'une moindre consommation énergétique pour nos locataires
- 🌿 Réhabilitation de 2 956 logements durant la période 2021-2026 pour les ramener sous une **étiquette énergétique A,B ou C**
- 🌿 Nombreuses démarches d'**innovation** au service de la réduction des consommations d'énergie (installation de panneaux photovoltaïques, expérimentation d'un système de thermostat intelligent, développement de nouveaux procédés de construction, ...)

*Merci de votre collaboration !*